



Communiqué de PRESSE

QUALYCÉE

Vendredi 10 décembre 2021

Lycée hôtelier de Dinard et lycée maritime de Saint-Malo La Région remet le label Qualycée aux deux lycées

Isabelle Pellerin, Vice-présidente aux lycées, a remis ce jour à Rennes, le label régional *Qualycée* à deux établissements professionnels du même territoire : le lycée hôtelier *Yvon-Bourges*, à Dinard, et le lycée maritime *Florence-Arthaud* à Saint Malo. Cette labellisation est attribuée pour 3 ans à l'issue d'un travail engagé par les enseignants et leurs élèves pour améliorer l'organisation et la sécurité des locaux et des ateliers professionnels, et ce dans une logique durable et économe.

> Lycée maritime Florence Arthaud de Saint-Malo

C'est la première fois qu'un lycée maritime (250 élèves) obtient le label. La démarche a été portée par l'ensemble de l'équipe de direction alors que les élèves sont accueillis dans de nouveaux locaux, proches de l'IUT, depuis septembre 2015.

> Lycée hôtelier Yvon-Bourges de Dinard

Le label est venu compléter la dynamique de projet du lycée, résolument inscrit dans une démarche globale de développement durable. *Qualycée* a permis de doter l'établissement d'outils de pilotage et de suivi pour développer des actions concrètes : installation de ruches, plantations, lutte contre le gaspillage alimentaire..

◇ **L'Elorn** à Landerneau qui a été le premier lycée public à recevoir le label **en 2004**, pour sa **filière bois**.

Au 1^{er} décembre 2021, **36 lycées** bretons, publics ou privés, sont **labellisés Qualycée** et **58 sont engagés** dans la démarche **dont 4 nouveaux** : Jean Monnet à Quintin, Bréhoulou à Fouesnant, Marcellin Berthelot à Questembert, et le Gros Chêne à Pontivy.

Objectifs de la démarche Qualycée

Valoriser les **filières professionnelles et technologiques** en adoptant une démarche qualité impliquant les élèves : c'est tout l'objet du label *Qualycée*, créé et porté par la Région Bretagne depuis 2004. Cette dynamique vise à améliorer les conditions de travail et d'apprentissage des lycéens en optimisant **l'organisation, l'hygiène et la sécurité** dans les ateliers ou locaux professionnels. Inscrit dans la durée (**labellisation sur 3 ans renouvelable**), le chemin à parcourir tend vers une recherche permanente d'amélioration du cadre de travail qui doit donner aux jeunes l'envie de transposer ce facteur « qualité » dans leur future vie professionnelle.

Les jeunes, acteurs, appliquent des pratiques durables
Priorité est aussi donnée aux pratiques respectueuses de l'environnement : maîtrise des consommations d'eau, d'énergie et de consommables, actions de prévention, tri et valorisation des déchets ...

Les jeunes, responsabilisés, sont placés au cœur du dispositif dont l'objectif est aussi d'**optimiser les structures existantes** (matériels et bâtiments).

Les lycées sont labellisés dès qu'ils répondent à l'ensemble des exigences du référentiel *Qualycée*.



Adil Mahmoudi, DAFPIC, Hervé Gillouard, Directeur des formations au lycée Yvon-Bourges, Isabelle Pellerin, Vice-présidente de la Région aux lycées, Emmanuel Cornée, Directeur du lycée Florence-Arthaud et M. Le Calvez, enseignant et responsable qualité dans ce même établissement.

> Labellisation renouvelée à Pontivy et Landerneau

À noter que la Région a prolongé également ce jour la labellisation concernant deux autres lycées :

◇ **le Blavet** à Pontivy, qui en bénéficie depuis **2014** ;